#### Procès-verbal de la séance du Conseil d’établissement tenue le 25 mars 2021

Présences

Parents : M Alain Carette

 Mme Tanya Simkus

M Yan Ouellette

M Serge Mudiantu (arrivé 16h15)

Personnel de soutien SDG : Mme Sandrine Pagano Bériault

Personnel professionnel : Mme Élizabeth Arie

Directions : Mme Christine Villiard

 Mme Evelyne Gaudry

 Mme Francine Duguay-Dupré

 Enseignants : Mme Isabelle Valade

 Mme Marie-Noel Ndjo

 Public : Monsieur Simon-Pierre Hébert

1. **Ouverture de la séance et vérification du quorum**

La séance est ouverte à 16h02. Le quorum est atteint.

1. **Questions du public**

Aucune question

1. **Adoption de l’ordre du jour**

 Aucun point à ajouter à l’ordre du jour :

Résolution CE20-21 20

Il est proposé par madame Tanya Simkus, appuyé par madame Sandrine Pagano.

1. **Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 3 décembre 2020**

Résolution CE20-21 21

La plaque a été retirée et monsieur Alain Carette suggère de placer la plaque dans le bureau de la direction.

Proposé par monsieur Yan Ouellette et secondé par madame Isabelle Valade.

1. **Mot du président**

Monsieur Alain Carette se dit satisfait de la rencontre avec monsieur Alain Lavoie. Il est rassuré de voir que monsieur Lavoie s’est engagé à appuyer notre école afin de maintenir les besoins de nos élèves. Par ailleurs, suite à cette rencontre, monsieur Alain Carette ne ressent plus l’urgence de former un comité tel que discuté lors du dernier conseil d’établissement.

1. **Mot de la direction**
* Madame Christine Villiard informe les membres du conseil d’établissement que nous n’avons toujours pas de date déterminée en ce qui concerne l’école située sur la rue Allancroft.
* Elle informe également la fermeture d’une classe suite à un cas testé positif à la COVID et que suite aux nouvelles règles de la DSP en ce qui a trait au variant, les intervenants doivent s’isoler durant la même période.
* Le comité pour la graduation évalue les options afin de souligner les gradués cette année.
* Madame Villiard mentionne les modifications qui ont dû être apportées et qu’un reclassement d’élèves a été fait. En effet, nous avons une enseignante qui est enceinte et compte tenu de la pénurie de personnel, et afin de sécuriser les élèves ainsi que le personnel, la solution retenue a été d’ajouter un éducateur spécialisé (ce qui répond davantage aux besoins des élèves) dans la classe au lieu de remplacer l’enseignante.

1. **Approbation du tableau des activités parascolaires et d’enrichissement 2020-2021 (art.90)**

Madame Christine Villiard ainsi que les membres de la direction se sont questionnées suite à une demande de sortie éducative. Elles sont venues à la conclusion que malgré les mesures d’hygiène qui s’assouplissent, elles ne permettent pas d’aller de l’avant avec ce projet.

Les parents sont satisfaits de la décision de la direction.

Une demande pour le projet traiteur pour les élèves situés à Pierrefonds a été déposée. En effet, les élèves cuisineront des repas qui seront distribués par la suite. Un coût de 6.00$ est demandé aux parents.

Le projet de cabane à sucre a été déjà approuvé lors d’une réunion extraordinaire puisque le conseil d’établissement a été reporté. Un montant de 15.00$ est demandé aux parents.

Résolution CE20-21 22

Proposé par monsieur Serge Mudiantu et secondé par madame Tanya Simkus

1. **Suivi CO 2 dans les édifices de John-F.-Kennedy**

Madame Villiard informe les membres du CÉ qu’une analyse a été faite et que nous suivons les recommandations du CSSMB.

**9. Adopter la demande de financement pour le service d’activité au secondaire.**

Chaque année, une demande au ministère de la Famille est déposée. Toutefois, suite à un changement de personnel, une résolution doit être faite afin de modifier le signataire.

Proposé par monsieur Serge Mudiantu et secondé par madame Tanya Simkus.

 **10. Suivi demande de révision de budget pour les prochaines années**

Madame Christine Villiard nous démontre les enjeux que l’école rencontre. Notre mandat étant les élèves avec les codes de difficulté 50 (TSA) et 24 (déficience moyenne à sévère) et/ou 23 (déficience profonde) toutefois, nous avons 65 élèves n’ayant toujours pas de diagnostic de déficience. Ainsi, la Direction Générale a fait une demande auprès d’une clinique privée afin que lesdites évaluations soient faites afin de recevoir les subventions du ministère et ainsi respecter notre mandat. Il est évident que certains élèves pour qui des mesures adaptatives sont nécessaires pourront être scolarisés à notre école, malgré le fait que la déficience ne soit pas présente chez l’élève.

 **11. Suivi de la Fondation Sault-St-Louis**

Aucune demande pour le moment. L’école songe à un projet pour l’an prochain, pour la cour d’école de l’édifice à Beaconsfield.

 **12. Suivi budget 2020-2021**

Madame Christine Villiard a discuté avec monsieur Marc Lafontaine. Il semblerait que le déficit

 anticipé est de 100 000. $ dont 50 000 $ appartenant au service de garde et l’autre 50 000 $ pour

 les employés de soutien. Il est difficile de ne pas avoir de déficit au service de garde car malgré le montant de 44 000 $ reçu du ministère de la Famille, le nombre d’inscription ainsi que le ratio

que nous devons respecter afin d’assurer la qualité du service font en sorte que le service coûte très cher. Par ailleurs, le service offert à Pierrefonds est particulièrement complexe dû au manque de personnel. Ce sont présentement des PEH qui modifient leur horaire afin d’aider.

 **13. Critères de sélection de la direction d’école 2021-2022**

Monsieur Alain Carette fait la nomenclature des critères qui ont été soulevés lors des années précédentes. Des modifications seront apportées au document tel que l’ajout d’une date ainsi que la correction sur l’appellation de la personne autiste.

 **14. Sujet d’information**

1. **des enseignants :** Tout va bien,

 **b) du représentant du soutien :** Madame Arie mentionne également que tout va bien

 **c) du représentant du personnel du service de garde :** Madame Sandrine Pagano mentionne la complexité dans l’appui qu’elle voudrait offrir. En effet, le fait d’avoir trois points de service rend la tâche plus difficile. Nous ouvrons le service de garde à Pierrefonds pour l’année prochaine, mais si on ne trouve pas de personnel, il faudra le fermer et que les élèves reçoivent le service à Beaconsfield.

Résolution CE20-21 23

Proposé par madame Marie-Noël Ndjo et secondé par madame Tanya Simkus.

**15. Correspondance**

Aucune

**16. Varia**

Aucun

**17. Levée de la séance**

La levée de la séance se fait à 17h15

Adopté par monsieur Yan Ouellet et secondé par madame Isabelle Valade

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Alain Carette, Président Christine Villiard, Directrice